

INFORMATION AUX RIVERAINS

Madame, Monsieur,

Grand Besançon Métropole, les communes de Châtillon-le-Duc et Tallenay ont décidé de réaliser un itinéraire cyclable entre Châtillon-le-Duc (rue de Bellevue) et Tallenay (route de Châtillon).

Cet aménagement est destiné à favoriser les « déplacements doux » (vélo, piéton...) en toute sécurité et de réduire la vitesse automobile à l'entrée-sortie des deux communes.

Aussi, il nécessite une phase test destinée à valider son fonctionnement. Un essai grandeur nature sera réalisé rue de Bellevue sur la première période du mois de juin à l'aide d'ouvrages provisoires.

Pour plus de renseignements ou pour faire remonter d'éventuelles observations, vous pouvez contacter Monsieur Christophe MAUDET de Grand Besançon Métropole, en charge de cette opération au 03 81 87 88 89 ou par mail à l'adresse suivante : christophe.maudet@grandbesancon.fr

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Madame Le Maire de
Châtillon-le-Duc



Catherine BOTTERON

Monsieur Le Maire de
Tallenay



Ludovic BARBAROSSA

Pour la Présidente,
Par délégation,



Yves GUYEN,
5^{ème} Vice-Président